

Question écrite de la Députée fédérale Kattrin JADIN au ministre de l'Intérieur concernant les initiatives locales de prévention contre la radicalisation sur Internet

Kattrin JADIN (MR): Plusieurs initiatives locales se sont dernièrement développées dans le but de prévenir les risques liés à l'utilisation d'Internet et des réseaux sociaux face à la radicalisation violente à destination des jeunes. Ainsi, différentes associations ont rassemblé leurs forces afin de scruter le net et y détecter les recruteurs djihadistes, désamorcer leurs discours et transmettre le cas échéant les informations aux autorités compétentes. L'approche préventive de la radicalisation constitue l'un des axes majeurs de la politique de sécurité de votre département. À cet égard, le gouvernement a démontré sa volonté d'accorder une priorité particulière à la lutte contre les contenus radicalisant, incitant à la haine ou djihadistes en ligne.

Dans le cadre de la collaboration avec les pouvoirs locaux en matière de lutte contre la radicalisation, des mesures de soutien sont-elles prévues par votre département dans l'optique de promouvoir ou soutenir de telles initiatives ?

Jan Jambon, ministre : La lutte contre la radicalisation par le biais d'Internet constitue l'un de mes points d'attention prioritaire. C'est ainsi qu'une IRU (*Internet Referral Unit*) a été créée au sein de la Police fédérale et regroupe déjà 8 membres du personnel à l'heure actuelle.

Lorsque du contenu radicalisant incitant à la haine est découvert dans le pays ou par l'intermédiaire de cette cellule, la possibilité existe déjà actuellement, soit en collaboration avec les *providers*, soit à la suite d'un ordre émis par un magistrat, de procéder à court terme à la suppression de ce contenu.

En plus, nous investissons aussi dans plusieurs initiatives de « *counter narrative* ».

L'attention portée à la radicalisation via Internet est également stimulée par la vaste formation Coppra, entre-temps aussi dispensée à d'autres groupes-cibles que la police.

L'autorité fédérale a dégagé 1,425 millions d'euros à titre d'impulsion exceptionnelle dans la lutte contre la radicalisation. Ce montant a été réparti, par le biais de 2 arrêtés royaux, entre quinze villes et communes.

Etant donné que la situation à l'échelon local est fort variable, les villes et communes établissent de manière autonome où se situent les priorités. Un nombre d'entre elles ont choisi d'investir une partie de ces moyens dans la communication stratégique en ligne.

Les villes et communes se réunissent tous les quatre mois pour se concerter et échanger des expériences. La Direction générale Sécurité et Prévention (DGSP) entend contribuer à faciliter ces réunions, notamment pour évaluer le succès de telles initiatives.

En outre, la DGSP a récemment organisé un workshop interactif qui offre à ses partenaires locaux une introduction à la communication stratégique dans la lutte contre l'extrémisme violent. Ce workshop a été animé par des experts britanniques en communication, actifs dans le projet européen SSCAT (Syria Strategic Communications Advisory Team). Il s'agit d'un projet européen dont la direction est assurée par la Belgique qui collabore avec le Royaume-Uni. La SSCAT soutient les Etats membres de l'UE, en offrant de la consultance et en s'échangeant des bonnes pratiques, pour relever les défis de communication nationaux et locaux dans le cadre de la lutte contre l'extrémisme violent.